

Grand-Fayt

Isabelle Ledru faisait visiter son exploitation

Le bonheur est dans le pré

C'est un petit comité d'une quinzaine de personnes qui a rendu visite, jeudi 22 juin, à Isabelle Ledru dans sa ferme située à Grand-Fayt.

Une journée organisée par l'Association AVENIR pour des invités, dont Claude Gavernaux, maire de Grand-Fayt, qui ont pour point commun l'idée d'un projet autour du cheval. Certains sont déjà installés dans une activité en tant qu'apiculteurs, maraîchers ou dans l'agriculture biologique, tandis que d'autres sont encore en recherche.

Isabelle Ledru s'est offert « le cadeau de ses quarante ans », celui de s'installer comme agricultrice. Un rêve d'enfance qui n'est pas un coup de tête, mais un choix de vie mûrement réfléchi puisqu'elle a quitté son emploi dans la fonction publique. Installée depuis août 2005 dans une ferme typique du bocage aversnois qui avait cessé toute activité depuis 35 ans, Isabelle élève des chevaux de races Haflingers et Traits du Nord. Elle propose aussi des animations et promenades en attelage. Elle partage, aujourd'hui, son expérience et explique son parcours de création avec ceux qui, comme elle, envisagent une installation ou une pérennisation de leur activité dans le secteur agricole :

« Choisir le métier d'agricultrice c'est pour moi un retour à la nature, aux animaux. J'ai choisi à l'origine l'élevage de Traits du Nord car il s'agit d'une race menacée d'extinction. Il ne reste qu'environ 200 juments pour toute la France. C'est aussi vingt ans de patience avant d'en arriver là. Je ne suis pas issue du milieu agricole et afin de concrétiser mon projet il a fallu construire un capital et attendre que les enfants grandissent. » Depuis son

installation, c'est toute la famille qui participe à l'activité. Mais en plus du soutien familial, celui de son mari et de ses quatre enfants, de celui de l'Association AVENIR dans l'élaboration de son projet, c'est en Jacky qu'Isabelle a trouvé une véritable entraide sur le terrain. Jacky, agriculteur depuis plus de vingt ans à Petit-Fayt, a été un des premiers à lui tendre la main. Lui et son épouse Nicole l'ont soutenue dès le début, que ce soit pour le simple coup de pouce administratif ou plus concrètement lors du poulinage, pour clôturer ou le prêt d'un tracteur. Mais pour Isabelle, vivre de sa passion lui apporte un bonheur qui n'a pas de prix : « En plus du retour à la nature, il y a ce rapport particulier avec le public car je propose des visites aux écoles, des promenades dans le bocage en suivant les chemins de terre. Des parcours qui peuvent représenter jusqu'à deux heures de promenade. Et quel bonheur de voir, par exemple, celui qu'éprouvent des enfants hospitalisés ou des enfants déficients auditifs ou visuels venus en visite à la ferme. »

Un AVENIR pour le monde rural

L'Association pour la Valorisation Economique des Nouvelles Initiatives Rurales, ou Avenir, a été créée en 1995. Financée par le Conseil régional et les Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, cette structure accompagne des porteurs de projets agricoles qui ne peuvent bénéficier des aides à l'installation. Elle aide les candidats à réfléchir et à construire leur projet en leur

proposant des temps de rencontre individuels et collectifs adaptés à leur situation et à leur demande. L'accompagnement des installations réussies en agriculture, c'est tendre vers une adéquation entre un projet de vie et un projet professionnel de la personne et l'aider à prendre sa place dans le milieu agricole et rural local.

AVENIR s'est dotée d'une charte qui cadre les types de projets à soutenir : « Nous avons la conviction que seule la réalisation de nombreux projets ruraux réduira le déséquilibre entre la ville et la campagne et permettra un aménagement harmonieux de notre région. Nous nous engageons donc à soutenir tout projet rural qui s'inscrit dans une démarche plus autonome, plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement, qui tienne compte des réalités locales, créatrice d'emplois, développant les relations avec le milieu urbain. »

L'installation non aidée en agriculture

L'alternance de temps individuels et collectifs, la rencontre entre porteurs de projets à différents stades de l'installation permet une meilleure maturation des projets. Une fois le projet construit, un prêt d'honneur peut être consenti sur des fonds attribués par la Région et les Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais. Le porteur de projet sera suivi pendant 3 ans après son installation.

- 30 à 40 % des candidats à l'installation n'ont pas accès aux aides nationales à



Se diversifier est l'avenir de la campagne

l'installation. Certains n'ont pas la capacité professionnelle agricole (niveau IV + 6 mois de stage), d'autres sont considérés comme trop âgés (plus de 40 ans) ou n'atteignent pas le revenu minimum annuel de 14 656 euros, d'autres encore ont des projets innovants ou de pluriactivités qui ne rentrent pas dans les critères d'obtention des aides.

Au 30 juin, AVENIR a accompagné 125 projets qui se sont traduits par une installation et qui ont bénéficié d'un prêt d'honneur.

- 46 % des bénéficiaires ont une situation précaire (sans statut, demandeur d'emploi ou RM1ste),
- 52 % ne sont pas du mi-

lieu agricole ou leurs parents sont à la retraite depuis plus de 5 ans,

- 56 % s'installent en créant leur propre exploitation agricole,

- 30 % des personnes installées sont des femmes,
- 128 emplois ont été créés,
- l'âge moyen à l'installa-

tion est de 34 ans.

Isabelle Ledru, 15 route de Pâches, 59244 Grand-Fayt. Tél : 03/27/59/43/88, e-mail : liedru@wanadoo.fr

AVENIR, Maison des Paysans, 71 Bis, avenue Roger Salengro, 62 223 St Laurent Blangy. Tél : 03/21/24/31/52 - Fax : 03/21/24/31/51, e-mail : avenir59.62@wanadoo.fr

Grand-Fayt

La fête de l'école avait pour thème le voyage

Comme un doux parfum de vacances

